

ASSEMBLÉE NATIONALE

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

AMENDEMENT

N ° II-CD117

présenté par

M. Houssin, M. Blairy, Mme Bouquin, M. Dutremble, M. Evrard, M. Guibert, M. Humbert,
Mme Lechanteux, M. David Magnier, M. Markowsky, M. Marchio, M. Meurin, Mme Ménaché,
Mme Sabatini et Mme Roullaud

ARTICLE 50

**ETAT C - RÉPARTITION DES CRÉDITS POUR 2026, PAR MISSION ET PROGRAMME,
AU TITRE DES BUDGETS ANNEXES**

« Contrôle et exploitation aériens »

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de la loi organique relative aux lois de finances.
--